Choses et Autres

—

GERMANISATION.

—

Il n'est décidément pas facile de germaniser les peuples.

Le gouvernement prussien est fort occupé en ce moment à expulser l'élément danois du Slesvig du Nord, et l'on raconte à ce sujet une anecdote bien caractéristique.

Un maître d'école prussien ordonna à ses élèves, tous de jeunes Danois, de chanter en chœur l'hymne prussien bien connu : *Je suis Prussien.* Les enfants entonnèrent la mélodie, mais en en changeant le texte par ces paroles : *Je ne suis pas Prussien! Connais-tu mes couleurs? Le drapeau flotte devant moi, il est rouge et blanc!*

Le maître furieux, fit alors avancer un écolier et le fit chanter seul. L'enfant répéta bravement le chant de ses camarades et il reçut tout aussi bravement la correction que lui réservait son instituteur. Le lendemain, ce furent l'inspecteur des écoles et le pasteur qui vinrent à la rescousse. Comme la veille, le petit bonhomme ne broncha pas et d'une voix ferme reprit son : *Je ne suis pas Prussien!* aux applaudissements de tous ses camarades.

Ce fut alors une distribution dans la salle, de coups de canne et de gifles, que les petits Danois reçurent stoïquement. Aucun ne quitta sa place, aucun ne pleura.

On conçoit que ces procédés brutaux ne sont pas de nature à concilier aux Prussiens les cœurs des malheureux annexés danois.

—

BARBE ET CONQUÊTE.

—

Un journal français raconte que la guerre a eu une influence marquée sur le système pileux des Américains.

Dès les premiers coups de canon, le légendaire collier de barbe qui personnifiait si bien le type de l'oncle Sam a fait place à la moustache, qui se porte aujourd'hui partout aux Etats-Unis, de New York à San Francisco, de Philadelphie à la Nouvelle-Orléans.

Et non pas seulement une simple petite moustache, mais bien une moustache aussi épaisse que possible, hérissée, relevée en crocs menaçants et guerriers comme celle des fameux *grognons* de l'Empire.

Dame, aussi, n'ont-ils pas *fait la barbe* aux Espagnols.

—

DU CAP AU CAIRE.

—

M. Cecil Rhodes a donné à un reporter anglais les renseignements suivants sur le chemin de fer du Cap au Caire :

Il y a 6,000 milles entre les deux villes. Il reste 3,229 milles à construire. A 75,000 francs le mille, cela me fait une dépense d'environ 250 millions. Il faut que j'aille à Khartoum pour faire expédier les poteaux de fer pour le télégraphe jusqu'aux sources du Nil et que je revienne en toute hâte au Cap.

—La ligne passera-t-elle sur le territoire belge ou en pays allemand?

—Cela, je le saurai, avant de quitter l'Europe.

—Ne craignez-vous pas des complications politiques?

—Pas du tout. Pourquoi? Le Transcontinental africain est une entreprise privée, une affaire industrielle. Qu'il passe chez les Belges ou chez les Allemands, il sera toujours soumis aux lois de l'Etat qu'il traverse.... D'ailleurs, ce chemin de fer sera le salut des Etats qu'il traversera.

—Et combien de temps mettra-t-on?

—Dix jours d'Alexandrie au Cap, si nous prospérons et qu'on puisse avoir de grands express, cinq jours seulement. Mais ce n'est pas nécessaire.

DIMANCHE A LONDRES.

—

Trois gamins, arrêtés dans un square de Londres pour y avoir joué aux cartes pendant la journée de dimanche, étaient amenés, avant-hier, devant M. Plowdew, juge de la cour de police de Malborough street.

—Je vous acquitte, a dit M. Plowdew aux prévenus, non parce que vous n'avez pas joué d'argent—la loi interdit les jeux de hasard, avec enjeu ou non—mais parce que c'était un dimanche, et qu'un dimanche à Londres est la chose la plus ennuyeuse et la plus triste du monde. Cet acquittement, dont vous bénéficiez aujourd'hui, est une violation flagrante de la loi. Mais je ne me sens pas le cœur de vous infliger une condamnation pour avoir cherché à vous distraire pendant une journée si morne et si lugubre. Allez......

—

LE BŒUF EMBAUMÉ.

—

Les révélations faites par le général Miles et par les colonels de plus de trente régiments sur la détestable qualité des conserves de viandes d'Amérique sont très commentées. Un membre influent de la chambre française a dit : *Si les fabricants de conserves en Amérique vendent à leurs troupe du bœuf qui les empoisonne, Dieu seul sait ce que doit être ce produit alimentaire, lorsqu'ils peuvent en exporter en Europe.*

Le ministre de la guerre de France fait une enquête rigoureuse au sujet des soldats français qui, depuis six mois, ont été empoisonnés par des conserves de viandes importées d'Amérique. Parmi les cas d'empoisonnement constatés dans l'armée française, on cite celui d'un régiment entier d'infanterie qui manœuvrait au mois de septembre dernier, aux environs de Tours, et dont tous les soldats sont tombés malades après avoir mangé du bœuf de mauvaise qualité, importé des Etats-Unis.

M. de Freycinet, ministre de la guerre, a signé un décret nommant une commission d'enquête, qui sera chargée de vérifier la qualité des viandes importées et qui aura pleins pouvoirs.

—

LE SUPPLICE D'UNE SORCIÈRE.

—

Il y a eu, le 21 janv. dernier, 150 ans que la dernière sorcière fut brûlée en Allemagne, à Wursbourg. La suppliciée était une malheureuse septuagénaire, une religieuse dont la conduite avait toujours été exemplaire! Le dernier autodafé en Espagne date de 1781. Une jeune et jolie femme, par ordre de l'inquisition, fut brûlée vive, comme sorcière, à Séville.

—

CLOU POUR L'EXPOSITION.

—

Paris a eu, en 1889, un tonneau monstre de champagne. Il aura, en 1900, une bouteille phénoménale : 70 mètres de haut, sur 25 à 30 mètres de diamètre à sa base.

Cet édifice aurait un certain nombre d'étages, dans lesquels se trouveraient groupés diverses choses se rattachant au vin de Champagne.

La tour Eiffel champenoise, quoi!

—

LE GIBIER DE GUILLAUME.

—

Guillaume II passe pour être un souverain économe. Mais sa dernière *économie* paraitra à bon droit excessive.

L'empereur d'Allemagne vient d'imaginer de faire vendre aux halles de Berlin le gibier tué dans ses chasses. Pour la première fois, cette *opération commerciale* vient d'avoir lieu. Toutes les pièces tuées par l'empereur étaient ornées d'une couronne et portaient cette incription : *Tué par sa majesté l'empereur Guillaume.*

Malgré cela, les amateurs de gibier n'ont pas *marché* et les différentes pièces de la chasse impériale furent écoulées à des prix très minimes.

Il faudra trouver autre chose, empereur, puisque vos sujets ne se laissent pas poser vos lapins!

—

Pourquoi Souffrir?

Lorsque le BAUME RHUMAL est à portée de votre main. Il guérit non seulement les affections passagères, mais aussi les maladies chroniques, comme l'asthme, le catarrhe, etc. 24

—

Bismarck Etudiant.

—

UNE ANECDOTE INÉDITE.

—

Le fils d'un colonel de Nassau vient de communiquer à un journal de Wiesbaden une anecdote inédite sur le prince de Bismarek qui fait en ce moment le tour de la presse allemande.

La scène se passe à Ruedesheim, sur le Rhin, pendant l'automne de l'année 1833. Ces *cadets de Nassau* étaient venus de Wiesbaden en partie de plaisir. Le colonel en question, tout nouvellement promu au grade de lieutenant, était de la fête. On déjeuna gaiement; puis, la table desservie, on se mit à déguster les crus du Rhin les plus variés. Soudain, on vit entrer dans la salle à manger du restaurant un jeune homme de fort bonne mine qui paraissait très gai : *Je suis l'étudiant Bismarck*, fit-il avec une belle assurance. *Permettez-vous, Messieurs, que je prenne place à votre table?* On s'empressa d'avancer une chaise au nouveau venu. Et les libations continuèrent

Les *cadets* absorbaient le vin du Rhin à petites gorgées, pieusement, en faisant durer le plaisir. Mais l'étudiant Bismarck, jaloux de montrer aux blancs-becs présents comment on sait boire quand on compte parmi les nourrissons de l'*Alma Mater* germanique, se mit à vider coup sur coup plusieurs verres de vins généreux.

Craignant pour la santé de son hôte, l'aubergiste avertit charitablement le jeune homme : *Ce vin est traître, Monsieur. Méfiez-vous!* —*Nous en buvons bien d'autres à l'université*, répondit sèchement M. de Bismarck. Et il continua de vider hanap sur hanap! De sorte qu'il se trouva bientôt tout à fait mal à son aise. On lui prépara une chambre et un lit et on lui conseilla le sommeil.

L'étudiant se coucha, en effet. Mais, sitôt qu'il se trouva seul, il se leva et s'en fut en tapinois, très sommairement vêtu, se jeter dans le Rhin. Un *cadet*, nommé Sterzing, le retira du fleuve où il était en train de couronner ses libations de vin par une absorption d'eau aussi excessive qu'involontaire.

L'imprudent jeune homme se montra très irrité contre son sauveur : *Un bain froid*, répétait-il obstinément, *m'aurait fait grand bien...... grand bien!......*

Quelques années plus tard, M. de Bismarck, se trouvant à Francfort, rencontra à déjeuner, chez des amis, Sterzing, devenu lieutenant d'infanterie. Celui-ci naturellement, prit un malin plaisir à se faire reconnaître. Mais M. de Bismarck trouva la plaisanterie détestable. Il se retira sans saluer le brave homme qui, jadis, lui avait sauvé la vie : l'ingratitude a toujours été la règle parmi les grands.

—

Un médecin, malade, reçoit la visite fortuite d'un de ses confrères.

—Tiens! tu es au lit?

—Oui! Ça m'a pris hier brusquement.

—Pourquoi ne m'as-tu pas fait appeler?

—J'étais trop souffrant.



Nord-Ouest Canadien.

Reglements des Homesteads.

Toute section No. pair, des terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les No. 8 et 26, pourra être prise en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme au-dessus de 18 ans en raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement à l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'Intérieur à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé, il sera chargé $5 ou $10 de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a Remplir.

Culture et résidence pendant trois ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant six mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour Patentes.

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice six mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tout office de terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés et informations complètes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières ainsi que toute copie des lois et réglements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au Secrétaire du Département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES A. SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B.—A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.